

07.08.2009 - 10:30 Uhr

L'ASTAG réaffirme ses revendications en matière de politique économique

Bern (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG réaffirme ses revendications formulées il y a dix jours à l'attention du Conseil fédéral. Dans ce contexte, elle tient surtout à contrer les critiques exprimées par quelques illusionnistes du transfert qui prétendent que la volonté populaire serait ainsi ignorée et que la politique de transfert serait torpillée. Or, en vérité, il ne s'agit nullement de la politique de transfert, mais d'une réduction rapide de la charge globale pesant sur les PME et donc du sauvetage de nombreux emplois. En effet, le catalogue en 12 points des revendications de l'ASTAG est en priorité axé sur des allègements fiscaux et administratifs pour les petites et moyennes entreprises devant être introduits aussi rapidement que possible par le Conseil fédéral.

Si la conférence de presse de l'Association suisse des transports routiers ASTAG, organisée il y a dix jours, a recueilli le soutien des associations économique, les critiques proférées par les organisations écologiques ne se sont pas faites attendre. Ces dernières reprochent à la branche - sans connaître la situation des entreprises et des employés - de vouloir, en premier lieu, affaiblir la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP), voire même de vouloir en partie l'abolir. Ainsi, toujours selon ces organisations, le transfert de la route au rail voulu par le peuple en serait encore retardé. Elles oublient cependant volontairement de relever le fait que le législateur avait volontairement prévu la possibilité de réduire en Suisse la taxe prélevée sur les utilitaires jusqu'à 28 t! Cette mesure avait en effet été prévue sachant que dès le début, on voulait éviter de charger le trafic intérieur aussi fortement que le trafic de transit.

Réduction rapide de la charge globale

Pourtant, pour l'ASTAG, d'autres motifs sont primordiaux: il est important pour le site économique Suisse que la charge globale frappant le transport routier en Suisse soit réduit dans les meilleurs temps. Les 12 revendications que l'ASTAG a présentées au Conseil fédéral ne concernent donc pas uniquement la redevance poids lourds (RPLP), mais toute une palette de restrictions et de taxes qui grèvent de plus en plus et depuis des années le transport intérieur suisse. La décision populaire n'en serait absolument pas affectée, mais bien au contraire recentrée sur l'essentiel!

La politique économique au premier plan

Ce sont les petites et moyennes entreprises, majoritaires dans la branche suisse des transports, qui devraient profiter des allègements fiscaux et administratifs revendiqués.

En effet, sans mesures immédiates, la branche risque d'être la victime d'une coupe rase qui sera dommageable pour toute l'économie lors de la relance conjoncturelle. Ainsi, il s'agit en priorité d'une question de politique économique. Le vieux refrain de l'illusion du transfert ne tient pas la route si l'on considère le fait qu'en 2008 également, des montants provenant des taxes routières et se chiffrant par milliards ont été versés dans la caisse de l'état.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100587730> abgerufen werden.